

NOGENT-SUR-SEINE - 9 OCTOBRE 2010

Carton rouge pour l'accessibilité de la ville

[Agrandir la photo](#)



Jean-Michel Royère, le 30 août dernier, a parcouru les rues de la ville pour établir un diagnostic de l'accessibilité des établissements recevant du public

Le 30 août dernier, le président de l'association Mobilité réduite, Jean-Michel Royère, avait parcouru les rues de la ville et établi un diagnostic de l'accessibilité de plusieurs établissements publics de la ville. L'association vient de rendre son verdict : carton rouge ! « Elle le mérite amplement », ajoute même le président de l'association qui réalise une carte de France des villes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le rapport attribue une note de 1,78/10 à la ville et pointe les différents établissements totalement inaccessibles aux personnes à mobilité réduite, notamment la gendarmerie et le cinéma. À l'hôtel de ville, Jean-Michel Royère relève l'absence de main courante dans les escaliers et un accueil principal trop haut pour les personnes en fauteuil roulant. L'association n'est pas plus tendre avec la voirie : elle « est très médiocre et pas conforme à la loi. Les trottoirs ne sont pas surbaissés aux passages piétons, les potelets sont absents. » Concernant les places réservées aux personnes handicapées, le rapport souligne « un manque flagrant de places GIC/GIG aux normes (dimension, accès au trottoir, protection de l'usager » et ajoute : « Celles qui existent ont plus de 25 ans. »